

## BUREAU du 3 juillet 2013

### Procès-verbal synthétique

L'an deux mille treize, le trois juillet à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 24 mai 2013, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR ;

Membres du BUREAU présents et absents :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Stéphane BRUNEL 2 – Jean-Pierre TETU 3 – Bernard DAVERGNE	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Patrice LETALLE 3 – Laurent SOMON

Le compte-rendu de la séance du 3 juin 2013 est approuvé.

M. Jean-Claude RENAUX est désigné **secrétaire de séance**.

### I – DELIBERATION DU BUREAU

#### 1. ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE « ACHATS DE MATERIELS DESTINES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'EDUCATION »

Le présent accord-cadre a pour objet l'acquisition, la livraison et l'installation de matériels informatiques dans les écoles primaires, dans le cadre de la mise en œuvre des Espaces Numériques de Travail pilotée par Somme Numérique.

Cet accord-cadre est passé par un groupement de commandes dont Somme Numérique est coordonnateur

Considérant que chaque lot doit être attribué à plusieurs opérateurs économiques, au nombre de 3 par lot.

Après en avoir délibéré et examiné la proposition de la Commission d'Appel d'Offres de Somme Numérique en date du 3 juillet 2013, les membres du Bureau décident d'attribuer l'accord-cadre intitulé « Achats de matériels destinés aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education » est attribué aux sociétés suivantes :

LOT 1	Ordinateurs fixes	ECONOCOM ESI PHYSIC
LOT 2	Ordinateurs portables et Classes Mobiles	HAXES QUADRIA PHYSIC
LOT 3	Tableaux blancs interactifs et tout système de projection interactive (VPI...)	OLISYS PJD SERIANS
LOT 4	Tablettes Numériques et caissons mobiles	PHYSIC QUADRIA SERIANS

Les entreprises retenues pour chaque lot seront consultées au fur et à mesure des besoins pour la mise en œuvre des marchés subséquents, comme prévu dans le DCE du présent accord-cadre.

**Adoptée à l'unanimité**

## 2. CONTRAT AVEC FRANCE TELECOM (ORANGE) POUR LES PRESTATIONS DE FOURNITURE D'INFORMATIONS PREALABLES SUR LES INFRASTRUCTURES DE LA BOUCLE LOCALE FRANCE TELECOM

Cette offre de France Télécom (Orange) est souscrite dans le cadre de la mise en œuvre du SDTAN pour permettre les actions de montée en débit des territoires.

Le présent contrat a pour objet de décrire les conditions techniques et financières dans lesquelles France Télécom (Orange) propose :

- sur le plan départemental, des informations générales sur les infrastructures de la boucle locale, des informations de cartographie sur les infrastructures de la boucle locale de France Télécom, ainsi qu'une évaluation du nombre de logements à une adresse donnée qui font l'objet de Conditions Spécifiques de fourniture d'informations d'équivalent logement à l'adresse à partir des données de la boucle locale cuivre de France Télécom ;
- sur le plan régional, des informations de présence de fibre optique sur les liens de transmission optiques inter-NRA qui font l'objet de conditions spécifiques de fourniture d'informations sur la présence de Fibres Optiques dans les liens de transmissions optiques entre les nœuds de Raccordement d'Abonnés de France Télécom.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau approuvent le projet de contrat avec France Télécom pour les prestations de fourniture d'informations préalables sur les infrastructures de la boucle locale France Télécom

***Adoptée à l'unanimité***

## 3. MARCHE « ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL ET ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE » - LOT 1 - MISE A JOUR DU BORDEREAU DES PRIX

Le marché « Espace Numérique de Travail et accompagnement à la scolarité » ayant pour objet notamment de mettre à disposition une plateforme ENT a été signé avec la société ITOP en août 2010, pour une durée de 4 ans maximum. Ce marché a été reconduit pour la dernière fois pour l'année scolaire 2013 – 2014. Cependant, afin de tenir compte du dépassement des objectifs en termes de création de comptes élèves, le bordereau des prix a été renégocié avec la société.

Pour la tranche de 10 000 à 20 000 élèves, on passerait de 4,59€ HT à 4,20€ HT et pour plus de 20 000 élèves de 4,39€ HT à 4€ HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau valident la mise à jour du Bordereau des prix du lot 1 « Plateforme ENT », à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

***Adoptée à l'unanimité***

La séance est levée à 17h45.